

Fiche presse

Nouvelle Frayère - Crédit du bâtiment Sport Santé

À Cannes, la création du bâtiment Sport Santé s'inscrit parmi les deux aménagements majeurs du NPNRU¹ avec le programme « Cœur de Frayère ». Cette réalisation fait partie du projet **Nouvelle Frayère** conçu en **étroite collaboration avec les riverains** et porté par sept partenaires : l'Agglomération Cannes Lérins, la Mairie de Cannes, Erilia, Foncière Logement (Groupe Action Logement), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Caisse des Allocations Familiales des Alpes Maritimes et la Banque des Territoires. Le programme est également mené avec le concours de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

La création du bâtiment Sport Santé

Il proposera :

- un espace **sport et loisirs** (salle de danse de 85 m², salle de boxe de 105 m², city-stade ouvert de 375 m²) ;
- un **pôle santé** accueillant des professionnels au sein d'un cabinet de médecins généralistes, d'un cabinet infirmier, d'un cabinet de kinésithérapie avec salle de rééducation et d'une pharmacie de 150 m² ;
- la réalisation de **neuf logements** (3 T2, 3 T3 et 3 T4) destinés aux actifs par Foncière logement ;
- un **parking en silo** d'une superficie de 3 290 m² et d'une capacité de 101 places (dont 3 PMR).

Cette opération, qui a démarré mi-mai 2025, représente un investissement à hauteur de **12,3 millions d'euros**. La livraison complète des équipements est prévue au **dernier trimestre 2026**.

Le bâtiment Sport Santé a été conçu par le cabinet d'architecture **Comte & Vollenweider**.

Le programme « Nouvelle Frayère »

Pour la Mairie de Cannes, ce réaménagement urbain vise à **transformer le quartier**, classé prioritaire au titre de la Politique de la Ville, pour **l'embellir**, le rendre **plus pratique, mieux sécurisé et respectueux de l'environnement**. Avec **100% des projets engagés financièrement**, le programme « Nouvelle Frayère » est parmi **les plus avancés à l'échelle nationale** dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de l'Etat.

Au total, ce sont près de **100 millions d'euros** qui sont consacrés au renouveau de la Frayère dont **42,5 millions d'euros** dédiés aux opérations relevant du NPNRU (construction des nouvelles passerelles piétonnes, création du parking du Caroubier, aménagements « Cœur de Frayère » et « Bâtiment Sport Santé », etc.) et **54 millions** pour les opérations hors NPNRU (protection contre les inondations, mise en œuvre d'un réseau de chaleur par biomasse, renforcement de la vidéo-protection).

¹ *Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)*